



Password : NEVXM9



bruxelles
environnement
leefmilieu
brussel
.brussels

Bruxelles, le

VOIE ELECTRONIQUE

Région de Bruxelles-Capitale

Nos références:

24/06/2024/BE/AUT/1.945.520/BWI//

BedRocks

Monsieur Jérôme HERINCKX

Vredestraat 53

8790 Waregem

Email:vergunningen@ion.be

Coordonnées à BE :

Dossier traité par : le service Autorisation

N° de dossier : [MIC/2/2024/1945520]

Votre contact : Muhigana Maud - Gestionnaire de permis d'environnement

Tél: 02/563.17.71

E-mail: mmuhigana@environnement.brussels

Coordonnées du(des) demandeur(s) :

BedRocks - S.R.L.

Vredestraat 53 - 8790 Waregem

Lieu d'exploitation : Route de Lennik 315 1070 Anderlecht

Coordonnées du permis de base : IPE/2/2021/1811328

Demande de modification de permis ayant pour objet : La suppression d'une chaudière au gaz, l'ajout de quatre pompe à chaleur et d'un bassin d'orage.

Monsieur,

Après examen de votre dossier de demande de transformations, nous estimons que les données fournies dans votre courrier du 28/05/2024 ne permettent pas d'évaluer les incidences de votre demande sur l'environnement.

Les documents décrits ci-dessous concernant la gestion des eaux pluviales constituent des compléments d'information essentiels et nécessaires à l'instruction de votre dossier :

- Le volume d'eau géré par les sous-fondations stockantes (D4) n'est pas précisé. Or, c'est un dispositif qui doit être pris en compte dans la gestion des eaux de pluie.
- Bien que le calculateur n'est en effet pas prévu pour connaître précisément des usages autres que les sanitaires, il permet malgré tout de dimensionner la citerne qui permet de récupérer l'ensemble des eaux de toitures. Pouvez-vous compléter le calculateur de dimensionnement de la citerne de récupération.
- La superficie des aménagements d'infiltration encodée dans le calculateur Parcelle pour la zone 2 (100 m²) ne correspond pas à la superficie de cet aménagement reprise sur plan (130 m²).
- Les superficies de pleine terre doivent être encodées dans les calculateurs Parcelle.
- Vu les tests de perméabilité réalisés, la valeur de perméabilité de 3,2 mm/h est justifiée. D'où vient la valeur de perméabilité de 5mm/h ? .

En conséquence, nous ne pouvons pas déterminer si les modifications auxquelles vous souhaitez procéder impliquent ou non une augmentation substantielle des nuisances et dès lors nous ne sommes donc pas en mesure de procéder à la modification de permis d'environnement demandée.

Si vous êtes en mesure de compléter votre dossier, **vous pouvez réintroduire** auprès de nos services **une nouvelle demande de modification de permis dûment complétée des éléments d'informations précisés dans ce courrier.**

Dans le cas contraire, vous devrez introduire une demande de permis d'environnement portant sur les installations décrites ci-dessus.

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL



Nous vous rappelons que, sous peine d'infraction, vous devez avoir obtenu votre permis d'environnement avant d'entamer les transformations projetées.

Nous vous rappelons qu'en cas de désaccord avec cette décision, un recours vous est ouvert, ainsi qu'à tout intéressé, auprès du Collège d'Environnement, bâtiment Arcadia, Mont des Arts, 10-13 à 1000 Bruxelles. Vous disposez d'un délai de trente jours à dater de la présente notification pour l'introduire par lettre recommandée.

Restant à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez obtenir, nous vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de notre considération.

Barbara DEWULF
Directrice générale adjointe





AVIS

Application de l'article 87 de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement

Un Extension / Transformation de PE de classe 2 a été refusé par Bruxelles Environnement - BE le à BedRocks situé Vredestraat 53 à 8790 Waregem pour des installations situées à :

Route de Lennik 315 - 1070 Anderlecht

Référence BE : 1.945.520

Refus de la demande de modification du permis d'environnement existant

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956



Le dossier peut être consulté auprès de l'administration communale du (jour) au (jour) entre (heure) et (heure).

Un recours contre la présente décision est ouvert à tout membre du public concerné auprès du Collège d'environnement, bâtiment Arcadia, Mont des Arts, 10-13 à 1000 Bruxelles. Le recours doit être introduit par lettre recommandée à la poste dans les 30 jours après l'affichage, soit au plus tard le (date de fin de l'affichage + 30 jours)

L'introduction du recours donne lieu au paiement d'un droit de dossier de 125 Euro. Un récépissé de paiement au compte BE51 0912 3109 6162 du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale doit être joint à la lettre d'introduction.

Le présent avis est affiché du au

par (Nom, prénom) :

Signature :

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956



BERICHT

Toepassing van artikel 87 van de ordonnantie van 5 juni 1997 betreffende de milieuvergunningen

Een Uitbreiding / wijziging milieuvergunning van klasse 2 werd door Leefmilieu Brussel - LB aan BedRocks gelegen Vredestraat 53 te 8790 Waregem geweigerd op..... voor de uitbating gelegen:

Lennikse Baan 315 - 1070 Anderlecht

N° LB: 1.945.520

Weigering van een aanvraag van een wijziging van een bestaande milieuvergunning

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956



Het dossier ligt ter inzage bij het gemeentebestuur, van(dag) tot (dag) tussen(uur) en(uur).

Een beroep tegen onderhavige beslissing kan worden ingediend bij het Milieucollege - gebouw Arcadia, Kunstberg, 10-13 te 1000 Brussel door elk lid van het betrokken publiek. Het beroep dient per aangetekende brief bij de post te worden ingediend binnen dertig dagen na de aanplakking, vanaf dat het onderhavig bericht wordt uitgehangen, hetzij uiterlijk op (datum van het einde van de aanplakking + 30 dagen)

De indiening van het bezwaar geeft aanleiding tot de betaling van een dossierrecht van 125 Euro. Een bewijs van de betaling op rekeningnummer BE51 0912 3109 6162 van het Ministerie van het Brussels Hoofdstedelijke Gewest dient te worden gevoegd bij de brief, waarmee het bezwaar wordt ingediend.

Onderhavig bericht wordt uitgehangen van tot.....
door (naam + voornaam):
Handtekening :

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956

